

Jane Fortier,

Je suis âgée de 14 ans
Je fréquente l'École du Cap Rosier

depuis quelque temps, je connais
J. A. L. Jean Mercier le défunt
J. C. il allait à l'École de mon
J. A. M. temps. J'ai vu plusieurs fois
S. être témoin lorsque la Maîtresse
d'École était obligé de punir
le dit défunt, il était un des
plus dissipés de l'École & est
parquoi il recevoit des punitions
très fréquemment, je l'ai vu
recevoir des coups de règle dans
les mains et au plus souvent
que les autres enfants. Je ne
trouve point que la Maîtresse
d'École actuelle soit plus sévère
que les précédentes qui ont enseigné
dans le Cap. Au meilleur de ma
connaissance je ne me rappelle
point qu'il y ait eu le défunt
recevoir des coups de la
Maîtresse sur la tête
Le témoin ne dit rien autre
chose et signe.

Je jure

le 8^{ed} avril 1875

J. A. L. P.

Jane Fortier

Paul Gagnon du Cap
Rosier dépose et dit ce qui suit.
J'ai bien connu le défunt
Jean Mercier. J'ai vu l'ai
vu le jour de son décès, je ne
puis

fuis dire ce qui a causé sa mort,
c'est moi qui a ensévelé le défunt
je n'ai pas remarqué dans les
temps aucunes marques de violence
sur aucune partie du corps de
l'enfant. Il est vrai que je
ne l'ai point examiné de proche,
le lendemain matin dimanche
je suis allé le voir pour m'assurer
s'il était bien chargé c'est
alors que je remarquai sur le
côté gauche du cou une petite
marque bleu de la grandeur
environ d'un demi pouce
de large sur un pouce de long
l'enfant jouissait d'une bonne
santé et j'étais loin de croire
qu'il seroit mort aussi subitement.
Le témoin ne dit rien autre
chose et signe

Groom before me
this 3rd April 1875.

A. G. La Pel

James Smith J^r dePOSE et dit
ce qui suit, savoir; J'étais à
l'École la première semaine du
mois de Mars le défunt Jean
Mercier y étoit aussi. J'ai con-
naissance que le Vendredi le
5 Mars le défunt reçut des
coups de règle dans les reins
par la Maîtresse d'École et
le cours de la semaine suivante
j'ai eu connaissance qu'il a
aussé

Paul X Gagnon

aussi reçu des coups de
règle sur les jambes et des
tappes sur la tête. Je ne
trouve point cette maîtresse
d'École plus adroite que les
précédentes. Je suis âgé de
13 ans. Le témoin ne dit
rien autre chose et signe

Sworn before me
this 3rd April 1875.

James John Smith

J. A. LeBel
Sout Ferris

Wm. Wakeham Physician and Surgeon
being duly sworn, deposes and says
that he this day examined internally
the body of John Mercier. On opening the
head I found I found the Brain and
cord with their membranes inflamed and
congested with blood to considerable extent.
The organs of the chest and abdomen were
healthy. Externally the neck was of a bluish
color, resulting from the rigidity of the
parts before death - I am of the opinion
that the deceased John Mercier came
to his death from inflammation of the
brain spinal cord and their membranes
as the result of natural causes and
not otherwise.

Sworn before me
this 3rd April 1875

Wm. Wakeham

J. A. LeBel
Sout Ferris

Jane Ferguson
Je sais I go to school at
Cap Roziv I knew Jean
Mercier the deceased, he went
to school also, he was rather
troublesome in school, and
was oftener corrected than
the others for his bad behaviour
in school. I was not at
school the Friday before his
death.

Sworn before me this } Jane Ferguson
3rd April 1875

J. C. LeBel

Saint James Aubin Fortier

The witness being questioned
as to whether he knew anything
touching the death of Jean Mercier
answers as follows; to wit.

Je ne connais rien que ce
soit touchant le décès de
Jean Mercier et le témoin
ne dit rien autre chose.

Sworn before me this
3rd April 1875

J. C. LeBel

Aubin Fortier

Saint James Augustin Mercier le Pere
du défunt Jean Mercier dépose
comme suit, savoir; Je ne sais
point lire ni écrire. J'ai souvent
questionné mes enfants qui
fréquentent l'École du Cap
Roziv si c'étoit le cas que
souvent ils étoient punis par
la

la Maîtresse d'École et ils ne
me donnaient aucune satis-
faction la dessus, et refusant de
me dire ce qui se faisait à l'École.
Mon Enfant s'est plaint durant
la nuit du Vendredi au Samedi
qu'il sentait des douleurs dans
le derrière de la tête et entre
les deux Épaules. Le Samedi
étant le 6 Mars dernier je suis
allé au Bassin de Gaspé et à
mon retour sur les sept heures
du soir j'ai trouvé mon Fils
~~sans~~ sans usage de parole et
sans connaissance, et vers 11
heures le même ^{soir} il est trépassé.
Je ne sais puis dire la cause
de sa mort ni de quelle ma-
ladie il est mort, l'Enfant jouissait
d'une santé robuste. J'ai plusieurs
autres Enfant et aucun n'ont été
atteints de la maladie dont est
mort Jean Mercier. Je consors
rien de la Maîtresse d'École et
de sa manière d'agir dans son
École, mais j'aurais mes enfants
fréquenteront la dite École tant
qu'elle sera sous sa direction.
Le territoire ne dit rien autre
chose et a signé

L'ordonnance de ce jour

13^e d'Avril 1875

J. G. L. Pel

Saint-James

Auguste X Mercier